




5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Lazaro Christophe ; Wattier Stéphanie (supplée Lazaro Christophe) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<i>Chaque groupe de étudiant.e.s choisit un thème en accord avec l'enseignante. Les thèmes s'inscrivent tous dans l'actualité récente des enjeux que recouvre la protection des droits fondamentaux.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1. une loi ou un traité et ses travaux préparatoires. Savoir Lire 3. un arrêt d'une juridiction UE ou d'une juridiction internationale. 4. un article de doctrine.</p> <p>Connaître et comprendre Connaître et comprendre le rôle de la norme, les principes gouvernant son élaboration et son application, les étapes essentielles de l'évolution du droit, le contenu des principales règles du droit positif belge, l'impact sur celui-ci des normes européennes et internationales et les traits essentiels de certains systèmes étrangers. 1 1.4. Maîtriser les techniques destinées à rechercher, référencer, lire, comprendre, confronter, utiliser et critiquer les sources du droit (législation, jurisprudence, doctrine). 1.8. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits en néerlandais et en anglais ou en allemand.</p> <p>Appliquer Appliquer le droit, c'est-à-dire passer de l'abstraction de la norme aux faits concrets et inversement et donc pouvoir apporter des solutions argumentées à un problème juridique diagnostiqué de manière autonome. 2 2.1. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome, diagnostiquer un problème juridique, en discerner les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches exhaustives et pertinentes, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique cohérent et crédible.</p> <p>Communiquer Communiquer de manière claire, précise et structurée le fruit d'une recherche et le résultat d'une analyse juridiques, dans le respect le plus absolu des règles gouvernant la production scientifique. 3 3.2. Développer, oralement et par écrit, une synthèse structurée d'une idée, d'une institution, d'une règle, d'une analyse, d'une thèse, d'une controverse juridique et pouvoir étayer son sujet d'illustrations pertinentes. 3.4. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).</p> <p>S'interroger et s'impliquer S'interroger sur les choix que véhiculent les normes, s'impliquer dans la promotion des valeurs fondatrices du droit. 4 4.2. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.</p> <p>S'organiser 5 S'organiser, planifier son travail et respecter les délais</p> <p>S'ouvrir 6 S'ouvrir aux autres, aux autres sciences humaines, aux relations qu'elles entretiennent avec le droit et, le cas échéant, à d'autres cultures juridiques ou au monde professionnel.</p>

	<p>6.1. Travailler en équipe avec convivialité et efficacité, et dans le respect du débat contradictoire, pour mener une recherche ou une discussion collective, dont le résultat engage solidairement tous les membres du groupe.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation est exclusivement basée sur le travail réalisé en groupe ainsi que sur la présentation orale qui a lieu au mois de décembre. L'évaluation porte tant sur le travail personnel fourni par chaque étudiant.e que sur la réalisation finale par groupe.</p> <p>L'évaluation porte tant sur le fond que sur la forme du travail. Plus précisément, le travail sera évalué sur la base des critères suivants :</p> <p>1) <i>en ce qui concerne le travail écrit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qualité de la rédaction (en ce compris le style et l'orthographe) ; - rigueur scientifique (en ce compris la méthodologie juridique) ; - adéquation du plan ; - esprit critique. <p>2) <i>en ce qui concerne la présentation orale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - capacité de synthèse ; - caractère pédagogique et homogène de l'exposé en groupe ; - caractère dynamique de la présentation.
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Après deux séances communes à l'ensemble du groupe, les étudiant.e.s sont répartis par groupe de quatre ou cinq afin de réaliser un travail sur un sujet commun. Cependant, chaque partie du travail identifiée qui a rédigé quelle partie du travail commun. Chaque membre du groupe est ainsi invité à rédiger entre 10 et 15 pages.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Sont repris ci-dessous des exemples de thématiques pouvant être traitées dans le cadre du travail de groupe.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faut-il constitutionnaliser le droit à l'avortement ? 2. Faut-il supprimer le sexe à l'état civil ? Les pistes de réponses à l'arrêt n° 99/2019 de la Cour constitutionnelle au départ du droit comparé. 3. Quel régime juridique pour les personnes nées intersexes ? Analyse de droit comparé (et/ou interdisciplinaire). 4. Enjeux juridiques et sociétaux de la reconnaissance du bouddhisme en Belgique. 5. La lutte contre les organisations sectaire nuisibles. 6. L'apport de la nouvelle infraction de « féminicide » dans l'arsenal juridique belge. 7. La protection des droits des enfants sur les réseaux sociaux. 8. Quel avenir pour le droit de porter une arme aux Etats-Unis ? 9. La lutte contre le réchauffement climatique : quelle(s) réponse(s) juridique(s) ? 10. Etc.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	5		
Approfondissement en droit	APPDRT	5		
Mineure en droit (ouverture)	MINODROI	5		
Bachelier en philosophie	FILO1BA	5		